



BIBLIOTHÈQUE du PARLEMENT

LIBRARY of PARLIAMENT

**SUIVI DES RÉOLUTIONS DE LA COMMISSION DE
L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES
AFFAIRES CULTURELLES ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE
PLEINIÈRE À BERNE EN JUILLET 2015**

**PRODUIT POUR L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA
FRANCOPHONIE**

**COTONOU, BÉNIN
3 ET 4 MAI 2017**

Chloé Forget
Pascal Tremblay
Section des affaires constitutionnelles et parlementaires
Service d'information et de recherche parlementaires

Le 21 avril 2017

INTRODUCTION

Le présent document dresse un aperçu des initiatives parlementaires et gouvernementales qui concernent les résolutions de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'Assemblée parlementaire de la francophonie qui ont été adoptées par l'assemblée plénière à Berne en juillet 2015. Il comprend les éléments du suivi présenté lors de la réunion de la Commission tenue à Antananarivo (Madagascar) le 10 juillet 2016.

SUIVI DES RÉOLUTIONS

| Résolutions de la Commission des affaires parlementaires | Initiatives parlementaires | Initiatives gouvernementales |
|--|---|--|
| <p>Résolution sur un accès universel aux services de prévention et de traitement du VIH/SIDA</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Dès novembre 1994, le Comité permanent de la Santé de la Chambre des communes a établi un Sous-comité sur le VIH/Sida afin d'étudier son étendue, ainsi que sa prévention, son traitement et le support aux personnes infectées et affectées. • Plusieurs rapports ont été déposés à la Chambre des communes par le Sous-comité et d'autres comités permanents entre 1995 et 2003. • En mai 2004, le Parlement du Canada a adopté la Loi modifiant la Loi sur les brevets et la Loi sur les aliments et drogues « afin de faciliter l'accès aux produits pharmaceutiques nécessaires pour remédier aux problèmes de santé publique touchant de nombreux pays en voie de développement et pays les moins avancés, en particulier ceux résultant du VIH/SIDA, de la tuberculose, du paludisme et d'autres épidémies.» | <p>Initiatives gouvernementales</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada constitue la pierre angulaire de la réponse du gouvernement fédéral la lutte contre le VIH/Sida. Par cette initiative, le gouvernement procure du financement en support aux objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ prévenir les infections et leur transmission; ○ ralentir la progression de la maladie et améliorer la qualité de vie; ○ atténuer les répercussions sociales et économiques du VIH/sida; ○ contribuer aux efforts mondiaux en vue de réduire la propagation du VIH et d'atténuer les répercussions de la maladie. <p>En vertu du volet international de l'initiative, le gouvernement du Canada a commis un montant supplémentaire de 785 M \$ au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, lequel « investit dans des programmes de prévention, de traitement et de soins à grande échelle, et appuie les systèmes de santé nationaux et les travailleurs de la santé dans les régions les plus pauvres ». Le Canada a été l'hôte de la cinquième Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme à Montréal, au Québec, en septembre 2016.</p> |

| | | |
|--|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • L'Initiative canadienne de vaccin contre le VIH (ICVV) est une initiative de collaboration entre le gouvernement du Canada et la Bill & Melinda Gates Foundation finançant les chercheurs canadiens qui contribuent à l'effort mondial de développement d'un vaccin contre le VIH. <p>Annonces du gouvernement du Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 1^{er} décembre 2016, lors de la journée mondiale du sida, le gouvernement du Canada a annoncé des progrès et des nouveaux investissements dans le but d'éradiquer la menace du VIH/sida pour la santé publique. <p>D'abord, en ce qui a trait aux objectifs mondiaux du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (l'objectif 90-90-90 d'ONUSIDA « qui visent à ce que 90 % des personnes séropositives connaissent leur état sérologique, à ce que 90 % des personnes qui connaissent leur état sérologique se fassent traiter et à ce que 90 % des personnes traitées aient une charge virale supprimée¹ »), le gouvernement du Canada a annoncé que, « selon les données connues, il est estimé que 80 % des personnes infectées par le VIH ont reçu un diagnostic, que 76 % des personnes diagnostiquées reçoivent des traitements et que 89 % des personnes traitées ont une charge virale supprimée² ».</p> <p>Le gouvernement a également annoncé « un investissement de plus de 3,5 millions de dollars pour financer les travaux des chercheurs canadiens en matière de VIH/sida qui sont à la fine pointe de la recherche clinique et biomédicale, de même que</p> |
|--|--|---|

¹ Gouvernement du Canada, Communiqué de presse, [Le gouvernement du Canada annonce des progrès et de nouveaux investissements afin d'éradiquer la menace du VIH/sida pour la santé publique.](#)

² *Ibid.*

| | | |
|---|---|---|
| | | <p>les travaux de ceux qui travaillent dans les collectivités les plus vulnérables à l'infection au VIH, y compris les communautés autochtones³ ».</p> <ul style="list-style-type: none"> En février 2017, l'Association canadienne de santé publique a tenu une conférence nationale sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) qui a rassemblé des intervenants et experts canadiens « afin de déterminer et de classer par ordre de priorité les mesures concrètes qui auront une incidence importante sur les taux d'ITSS au pays⁴ ». |
| <p>Résolution sur la destruction des sites patrimoniaux en Syrie et en Irak</p> | <p>Discours d'un parlementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Le 23 février 2016, le député Jamie Schmale (Haliburton-Kawartha Lakes – Brock) a fait mention dans un discours de la destruction du site historique de Palmyre en Syrie. <p>Association parlementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Lors de la 135^e Assemblée de l'Union Interparlementaire, les parlementaires (dont les représentants du Canada) ont adopté par consensus une résolution d'urgence qui « appelle les parlementaires à exhorter leurs gouvernements à soutenir la campagne Unite4Heritage de l'UNESCO, initiative apparue suite à la destruction du patrimoine mondial en Syrie et en Irak, qui a pour but de soutenir, célébrer et sauvegarder le patrimoine culturel⁵ ». | <p>Annonces du gouvernement du Canada</p> <p>De manière générale, au cours des dernières années, le gouvernement du Canada a fait de nombreuses annonces sur le conflit en Syrie et en Irak, notamment concernant la violence, le respect des droits de la personne⁶, l'aide humanitaire⁷, la mobilisation de la communauté internationale⁸. En voici plusieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le 18 mars 2015, le Canada a dénoncé la profanation et la destruction d'églises dans le nord de l'Irak. Le 19 décembre 2015, le Canada a donné son appui à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui entérine un plan pour mettre fin au conflit en Syrie. |

³ Gouvernement du Canada, Communiqué de presse, [Le gouvernement du Canada annonce des progrès et de nouveaux investissements afin d'éradiquer la menace du VIH/sida pour la santé publique](#).

⁴ Gouvernement du Canada, Déclaration, [Message de la ministre - Journée mondiale du sida - le 1er décembre 2016](#).

⁵ Union Interparlementaire, Communiqué de presse, [La Conférence mondiale des parlementaires appelle à l'ouverture immédiate de corridors humanitaires pour atteindre la population civile en Syrie](#).

⁶ Gouvernement du Canada, Communiqué de presse, 13 décembre 2016, [Le Canada exhorte le régime Assad et ses partisans à mettre fin à la violence maintenant et à respecter les droits de la personne en Syrie](#).

| | | |
|--|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Le 8 février 2016, le premier ministre Trudeau a annoncé une nouvelle approche du Canada pour combattre l'EIIL. Dans le cadre de cette politique, le gouvernement fédéral s'engage à mettre fin aux frappes aériennes du Canada en Irak et en Syrie, à faire passer de 650 à 830 le nombre de militaires de la Force aérienne du Canada déployés dans le cadre de l'Opération Impact et à tripler la taille de sa mission de formation, de conseil et d'aide en Irak. • Le 17 mai 2016, le Canada s'est joint au Groupe international de soutien à la Syrie pour émettre une déclaration conjointe demandant la fin des hostilités en Syrie, un soutien humanitaire immédiat et l'assurance d'une transition politique pacifique. • Le 31 mai 2016, le Canada a demandé au Conseil de sécurité des Nations Unies d'enquêter sur les allégations de violations du droit international par l'État islamique en Iraq et au Levant. • En septembre 2016, l'ancien ministre des Affaires étrangères, l'honorable Stéphane Dion, a participé à l'Assemblée générale des Nations Unies. « Au cours de sa visite, le ministre Dion a fait progresser plusieurs priorités du Canada, y compris les efforts internationaux pour lutter contre Daech, réduire la violence en Syrie, promouvoir les droits de la personne et la protection des civils dans les zones de conflit, lutter contre le terrorisme, soutenir les efforts de l'ONU en matière de médiation, de prévention des conflits et de maintien de la paix, |
|--|--|---|

⁷ Gouvernement du Canada, Communiqué de presse, 19 décembre 2016, [Une résolution fort nécessaire sur l'accès à l'aide humanitaire et la surveillance en Syrie est adoptée aux Nations Unies](#).

⁸ Gouvernement du Canada, Communiqué de presse, 9 décembre 2016, [L'Assemblée générale des Nations Unies lance un appel à l'action en Syrie dans une résolution entreprise par le Canada](#).

| | | |
|--|--|--|
| | | <p>ainsi que la question essentielle des migrants et des réfugiés⁹ ». « Le Canada a également été un intervenant important au sein du Groupe international de soutien à la Syrie pour aider à prévenir une détérioration de la situation qui entraînerait un plus grand nombre de morts et des souffrances accrues¹⁰ ».</p> <p>Lors de sa rencontre, le ministre Dion a également annoncé « un soutien financier pouvant atteindre 25 millions de dollars sur trois ans pour accroître la capacité de l'ONU en matière de prévention des conflits, de médiation et de consolidation de la paix » et « un nouvel investissement de 2 millions de dollars destiné au Fonds mondial pour l'engagement et la résilience communautaire, afin de lutter contre l'extrémisme violent, et à [l']Institut international pour la justice et l'état de droit, afin de renforcer la collaboration judiciaire dans les affaires de terrorisme¹¹ ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • En octobre 2016, le Canada a dénoncé les attaques contre des installations médicales en Syrie. • En novembre 2016, le gouvernement du Canada a organisé avec les Pays-Bas une réunion réunissant « des envoyés spéciaux de 15 pays, des représentants de l'opposition politique syrienne, des Nations Unies et de la société civile syrienne, ainsi que des universitaires influents, pour discuter de la situation en Syrie¹² ». |
|--|--|--|

⁹ Gouvernement du Canada, Communiqué de presse, 23 septembre 2016, [Le ministre Dion conclut une participation fructueuse à l'Assemblée générale des Nations Unies](#).

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Gouvernement du Canada, Communiqué de presse, 14 novembre 2016, [Le Canada accueille des alliés et des partenaires clés pour discuter des étapes menant à la paix en Syrie](#).

| | | |
|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • En décembre 2016, le gouvernement du Canada a fait une déclaration indiquant que « le Canada a mobilisé 72 autres pays pour exprimer avec lui leur profonde inquiétude à propos du fait que le Conseil de sécurité des Nations Unies est incapable de répondre aux immenses besoins humanitaires des Syriens et de mettre fin aux attaques contre les civils à Alep et ailleurs en Syrie¹³ » et demandant « au président de l'Assemblée générale des Nations Unies de convoquer d'urgence une séance plénière officielle et de souligner la nécessité de passer à l'action en ce qui concerne la Syrie¹⁴ ». • En mars 2017, la ministre des Affaires étrangères, l'honorable Chrystia Freeland, a annoncé que le Canada versera plus de 28 millions de dollars pour soutenir les habitants de l'Irak et de la Syrie¹⁵. <p>Déclaration du G7</p> <p>En mars 2017, la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Mélanie Joly, a participé à la première conférence ministérielle sur la culture du G7. La ministre Joly est cosignataire d'une déclaration reconnaissant l'importance de la culture et la protection du patrimoine culturel. Notamment, dans la déclaration, les ministres de la Culture du G7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • expriment une grande inquiétude relativement aux risques reliés au terrorisme et aux conflits armés pour l'héritage culturel et à la destruction des sites patrimoniaux; • affirment le besoin de promouvoir la mise en œuvre effective des instruments juridiques internationaux existants; • appellent les États à prendre des mesures afin |
|--|--|--|

¹³ Gouvernement du Canada, Communiqué de presse, 1^{er} décembre 2016, [Le Canada continue de diriger les efforts visant à mobiliser l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Syrie](#).

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Gouvernement du Canada, Communiqué de presse, 17 mars 2017, [À l'approche de la réunion de la Coalition internationale, le Canada annonce une aide destinée aux populations de l'Irak et de la Syrie](#).

| | | |
|---|--|---|
| | | <p>de renforcer la protection et la préservation de leur patrimoine culturel;</p> <ul style="list-style-type: none"> expriment leur support pour l'UNESCO et saluent les mesures prises telles que la campagne Unite4Heritage. |
| <p>Résolution sur l'accès à l'information parlementaire dans le but de rapprocher les élus des citoyens</p> | <p>Rapports de Comité</p> <ul style="list-style-type: none"> En février 2016, le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique (le « Comité ») a entrepris une étude sur la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>. Le 16 juin 2016, le Comité a déposé à la Chambre des communes son rapport intitulé Examen de la Loi sur l'accès à l'information. À la lumière des témoignages entendus, le Comité a formulé 32 recommandations au gouvernement du Canada visant à améliorer et réformer la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>. En autres, les recommandations du Comité visaient à encourager la transparence et les initiatives du gouvernement ouvert, renforcer le droit d'accès à l'information des Canadiens et Canadiennes, étendre le champ d'application de la <i>Loi</i> et améliorer le respect des délais d'accès à l'information afin que les Canadiens et Canadiennes aient un accès rapide et en temps utile à l'information. En octobre 2016, le Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat a déposé un rapport identifiant « des mesures que le Sénat pourrait adopter et mettre en œuvre rapidement afin de devenir plus transparent, plus inclusif et plus efficace¹⁶ ». Ce rapport indique qu'afin que le public canadien puisse observer les travaux du Sénat dans l'optique de plus de transparence, de visibilité et de reddition de comptes, les capacités | <ul style="list-style-type: none"> En novembre 2015, le très honorable Justin Trudeau, premier ministre, a rendu publique la lettre de mandat de l'honorable Scott Brison, président du Conseil du Trésor, dans laquelle il a établi comme priorité d'accroître la transparence du gouvernement, en autres, en menant un examen de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>. Dans un discours prononcé le 31 mars dans le cadre du Forum canadien du dialogue ouvert, le ministre Brison a annoncé que la réforme du cadre d'accès à l'information se ferait en deux étapes. Lors de la première étape, plusieurs engagements, dont l'octroi de pouvoirs d'ordonnances à la commissaire à l'information du Canada et l'élargissement du champ d'application de la <i>Loi</i>, seront mis en œuvre. Des consultations publiques ont été menées du 1er mai au 1er juillet afin de déterminer les améliorations à apporter pour redynamiser l'accès à l'information. Le premier examen quinquennal de la <i>Loi</i>, qui aura lieu en 2018, constituera la deuxième étape de la réforme. Entrée en vigueur de la Directive concernant l'administration de la Loi sur l'accès à l'information. En mars 2017, il a été annoncé que la réforme de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> serait repoussée en raison de la complexité du projet et afin de bien le faire²². |

¹⁶ Sénat, Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat, [La modernisation du Sénat : Aller de l'avant](#), 1^{ère} session, 42^e législature, octobre 2016.

²² « [Ottawa reporte sa réforme promise de la Loi sur l'accès à l'information](#) », Jim Bronskill, La Presse Canadienne, 21 mars 2017.

de communications du Sénat avec le public au moyen de la télédiffusion, de la webdiffusion et d'autres modes devraient être élargies. Le Comité recommande donc que les ressources nécessaires, que des caméras et le matériel requis soient attribués aux responsables afin qu'ils puissent assurer la télédiffusion ou la webdiffusion des délibérations du Sénat. Le Comité a également recommandé que le règlement entourant les procédures du Sénat soit modifié afin de permettre et de faciliter la diffusion de ses délibérations. Finalement, le Comité a recommandé que l'Administration du Sénat négocie avec la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC) « une plus grande couverture des délibérations du Sénat, en comité ou en chambre¹⁷ ».

Chambre des communes

- Depuis 1977, le grand public peut suivre les débats de la Chambre des communes à la radio et à la télévision¹⁸. La Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC), un service de télédiffusion bilingue, privé, sans publicité et sans but lucratif, assure actuellement la télédiffusion des débats et travaux parlementaires de la Chambre des communes. De plus, en 2003, le lancement du service [ParlVU](#) a été approuvé. ParlVU « permet de diffuser sur le site Web du Parlement du Canada, en direct et sur demande, les débats télévisés se déroulant à la Chambre et dans deux salles de comité, ainsi que le signal audio en direct et sur demande de toutes les séances publiques non télévisées des comités¹⁹ ». « L'auditeur peut choisir entre le français, l'anglais

¹⁷ Sénat, Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat, [La modernisation du Sénat : Aller de l'avant](#), 1^{ère} session, 42^e législature, octobre 2016.

¹⁸ Parlement du Canada, La procédure et les usages de la Chambre des communes, [Services de radiodiffusion et de télédiffusion](#).

¹⁹ *Ibid.*

| | | |
|---|--|--|
| | <p>et le son du parquet ainsi qu'entre une image vidéo à haute ou à faible résolution²⁰ ».</p> <p>Sénat</p> <ul style="list-style-type: none"> De la même manière, au Sénat, les comités sénatoriaux peuvent également diffuser leurs délibérations²¹. À l'heure actuelle, CPAC diffuse, en vertu d'une entente avec la Sénat, un petit nombre de travaux des comités sénatoriaux. <p>Les médias sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Parlement du Canada a une page Facebook appelée Connexion Jeunesse qui vise spécifiquement les jeunes Canadiens. Pour sa part, le Sénat du Canada a une page Twitter et Facebook. | |
| <p>Résolution sur l'inclusion de la culture dans les objectifs de développement durable du Programme de développement post-2015 des Nations Unies</p> | | <p>Initiatives gouvernementales</p> <ul style="list-style-type: none"> En novembre 2015, le très honorable Justin Trudeau, premier ministre, a rendu publique la lettre de mandat de l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre du Développement international et de la Francophonie. Une des priorités établies pour la Ministre consiste à appuyer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui énonce une série d'objectifs de développement adoptés par les Nations Unies au mois de septembre 2015. En 2015, le ministère des Affaires globales a mené une consultation en ligne concernant les priorités du gouvernement du Canada pour le Programme de développement de l'après-2015. Le Ministère a reçu 74 réponses. Des répondants ont fait valoir, entre autres, que la culture pourrait être incluse à titre de quatrième pilier des objectifs du développement durable. |

²⁰ Parlement du Canada, La procédure et les usages de la Chambre des communes, [Services de radiodiffusion et de télédiffusion](#).

²¹ Sénat du Canada, [La procédure du Sénat en pratique](#), juin 2015.

| | | |
|--|--|---|
| | | <p>Annnonce du gouvernement du Canada</p> <ul style="list-style-type: none">• En décembre 2016, le gouvernement du Canada a annoncé « une contribution de 100 000 dollars au Fonds international pour la diversité culturelle de l'UNESCO afin de promouvoir des projets culturels dans des pays en développement²³ », réaffirmant « l'engagement du Canada envers la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO et le leadership qu'il désire exercer en ce sens²⁴ ». |
|--|--|---|

²³ Gouvernement du Canada, Communiqué de presse, [Le Canada réaffirme son engagement envers la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO](#).

²⁴ *Ibid.*